

**Arrêté du 22 septembre 2016 portant nomination à une commission régionale de discipline
NOR : JUSC1620576A**

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu l'article L. 824-9 du code de commerce ;

Vu les propositions du président de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Basse-Terre, en date du 30 juin 2016 ;

Vu la proposition du président de la chambre régionale des comptes de Guadeloupe-Guyane-Martinique, en date du 8 septembre 2016 ;

Vu les propositions et avis du premier président de la cour d'appel de Basse-Terre, en date du 8 juillet 2016 ;

ARRÊTE

Article 1

Sont nommés membres de la commission régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Basse-Terre :

En qualité de président

M. Francis BIHIN, président de chambre à ladite cour, titulaire.

En qualité de magistrat de la chambre régionale des comptes

M. Jean-Luc MARON, premier conseiller à la chambre régionale des comptes de Guadeloupe-Guyane-Martinique, titulaire.

En qualité de membre de l'enseignement supérieur spécialisé en matière juridique, économique ou financière

M. Alain MAURIN, professeur des universités, titulaire.

En qualité de personne qualifiée en matière juridique, économique ou financière

Mme Marie-Josèphe BART, présidente du tribunal de grande instance de Basse-Terre, titulaire.

En qualité de membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes

Mme Claudine BIBRAC, commissaire aux comptes, membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Basse-Terre, titulaire.

Article 2

La sous-directrice du droit économique est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 22 septembre 2016.

Le garde des sceaux, ministre de la justice, et
par délégation,
La directrice des affaires civiles et du sceau,

C. CHAMPALAUNE